



DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

aux termes de la directive CE 2006/42/CE sur les machines, annexe II A

Nous

asecos GmbH
Weiherfeldsiedlung 16-18
D-63584 Gründau

déclarons par la présente que les produits décrits ci-dessous

Désignation

Armoires de sécurité, ligne de modèles Q-LINE

Q90.195.060; Q90.195.090; Q90.195.120; Q90.195.120.MV; Q90.195.120.MM; Q90.195.060.FU.WDAS;
Q90.195.090.FU.WDAS; Q90.195.120.FU.WDAS; Q90.195.060.WDC; Q90.195.120.WDC;
Q90.195.120.MV.WDC

sont fabriqués conformément aux directives ci-dessous et mis sur le marché:

2006/42/EG

DIRECTIVE 2006/42/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 17 mai 2006 relative aux machines et modifiant la directive 95/16/CE (refonte)

2014/34/EU

DIRECTIVE 2014/34/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant les appareils et les systèmes de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles (refonte)

Normes harmonisées appliquées, en particulier:

EN 60079-0:2018

Atmosphères explosives - Partie 0: Matériel - Exigences générales

EN ISO 12100:2010

Sécurité des machines - Principes généraux de conception - Appréciation du risque et réduction du risque

Autres normes, règles et réglementations européennes ou nationales appliquées, en particulier :

DIN EN 14470-1:2023

Armoires de stockage de sécurité incendie - Partie 1 : armoires de stockage de sécurité pour liquides inflammables

Marque/Documentation

Marque

  II 2 G Ex h IIC T6 Gb

Documentation technique

Déposé auprès du fabricant

Mode d'emploi

Livré avec le dispositif

Responsable de la documentation

Norbert Holscher
asecos GmbH

Lieu et date d'émission

Gründau, 10.2025

Michael Schrems

Associé gérant